

# Rapport d'activités



20  
19

Centre régional  
d'intégration  
région du Centre  
et du nord de la  
Wallonie Picarde



### PRÉCAUTION PRÉLIMINAIRE

Nous nous préoccupons dans nos actions de respecter l'égalité en matière de genre, exception faite de ce rapport, qui pour un souci de lisibilité, est rédigé au masculin.



### LEXIQUE DES ACRONYMES

- CISP Centre d'insertion socioprofessionnelle
- CPAS Centre public d'action sociale
- CUC Communauté urbaine du Centre
- CRI Centre régional d'intégration
- FW-B Fédération Wallonie-Bruxelles
- FIS Formation, information, sensibilisation
- Forem Service public wallon de l'emploi et de la formation
- FSE Fonds social européen
- GAP Groupe à projets
- GT Groupe de travail
- IBEFE Instance bassin de l'enseignement qualifiant, de la formation et de l'emploi
- IC Inter Centres régionaux d'intégration
- ILI Initiatives locales d'intégration
- MIRE Mission régionale pour l'emploi
- PCS Plan de cohésion sociale
- PCI Promotion de la citoyenneté et de l'interculturalité
- PIIS Projet individualisé d'intégration sociale
- PF Plateforme
- PLI Plan local d'intégration

Avec le soutien financier de :



Fonds européen d'intégration  
des ressortissants de pays tiers



Wallonie



- Séance d'info appel à projets ILLI
- « En sens inverse »
- PF IPI-5 ans
- « 7 milliards de regards »
- Ville La Louvière-150 ans
- PF Diversité-10 ans
- « L'insertion, ça marche vraiment »



# Sommaire

## 5 Introduction

## 6 Avant-propos

- 6 Les changements annoncés et leurs principaux impacts et paradoxes
- 7 Quelques évolutions souhaitées

## 9 Actions

- 9 Axe 1: Réouverture du Centre d'accueil le « Refuge » à Mouscron
- 12 Axe 2: Service et secteur Insertion socioprofessionnelle au Ce.R.A.I.C.
- 15 Axe 3: Les actions de lutte contre le racisme et les discriminations
- 19 Axe 4: La recherche action pour « le pouvoir d'agir des citoyens »

## 23 Chiffres

- 23 Chiffres des services de première ligne
- 27 Chiffres du secteur FIS (formation, information, sensibilisation)
- 28 Chiffres du secteur Vie associative

## 30 Conclusion

- 30 Garder la motivation pour poursuivre inlassablement nos missions et rester solidaires
- 30 Informer, former, sensibiliser sont nos leitmotivs pour espérer faire changer les mentalités...
- 30 Être ancré à notre territoire

## 31 Perspectives 2020

# Introduction

2019, année marquée par la fin du mandat octroyé aux membres élus en 2013 et le renouvellement des instances du Ce.R.A.I.C.

Le renouvellement des instances du Ce.R.A.I.C., et la fin du mandat octroyé aux membres élus en 2013.

Le 12 décembre 2019, la nouvelle Assemblée Générale du Ce.R.A.I.C. est constituée sous la houlette de Jack HOUSSA, vice-président sortant.

2019, année également marquée par le renouvellement du gouvernement wallon : notre ministre de tutelle, Alda Greoli nous quitte avec une évaluation du Parcours d'intégration et une modification décrétole, elle est remplacée par Christie Morreale qui a pris le pli de se concerter avec le secteur de l'intégration.

Autre trait de 2019, le maintien de l'équipe, de sa motivation à faire bouger les lignes et qui s'échine à rappeler que le Centre régional d'intégration a pour objet de rendre opérationnelle une politique publique. Notre travail sur le terrain doit amener à réduire les inégalités, les discriminations, alors que cette politique n'est pas toujours adaptée aux réalités du terrain puisqu'elle se veut une réponse simple à une situation complexe.

Ce rapport d'activités marque un retour à un enjeu central pour le CRI, la question du racisme. La race a été un élément central pour catégoriser le monde (une certaine vision du monde ?), elle était perçue comme ayant un fondement biologique. Cette idée de l'existence de différentes races humaines, hiérarchisées entre elles, a servi à justifier la domination blanche, l'esclavage et la colonisation. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, ce terme a été disqualifié sur le plan scientifique. Cependant, il a laissé des traces dans la manière dont se structurent nos appartenances : elles s'inscrivent dans notre histoire, dans un contexte donné et prennent sens dans un cadre relationnel.

Au quotidien, l'équipe du Ce.R.A.I.C. s'investit pour sensibiliser notre public et je les remercie de garder cette flamme qui leur permet sans cesse d'argumenter, de démontrer, de prouver, que l'inclusion sociale est l'issue favorable au « bien vivre ensemble ».

Micheline LIÉBIN, directrice.

# Avant-propos

2019 , année de concrétisation de changements! Redoutés ou espérés, ébauchés ou bien ancrés, épuisants ou quelque peu rassurants...

## Les changements annoncés et leurs principaux impacts et paradoxes

Tout d'abord... La troisième mouture du décret relatif à l'intégration des personnes étrangères s'est opérationnalisée avec la circulaire du 28 janvier envoyée par la Wallonie à l'ensemble des CRI, des communes et des CPAS wallons—décret datant du 17/12/18, arrêté d'application du 20/12/18. La rapidité de mise en œuvre est à saluer puisque nous étions habitués, depuis 2014, à voir s'écouler une année entre tous ces textes.

Les impacts de ce dernier changement de décret touchent essentiellement la mission du Parcours d'intégration et ils sont conséquents, tant pour les personnes et les Centres régionaux d'intégration que pour les opérateurs de formations.

En effet, cette troisième version augmente les heures de formation à la citoyenneté à 60 heures minimum (anciennement 20h), et à 400 heures minimum en français (anciennement 120h). Ceci tout en maintenant la durée du Parcours d'intégration à... 18 mois, avec toutefois une prorogation possible sur base d'éléments probants (écrits attestant du manque de places en crèche, en formations,...).

Si cette augmentation d'horaire peut être considérée positivement pour la cohérence du parcours d'une personne primo-arrivante, elle est néanmoins « monolithique » et ne peut donc s'adapter à la diversité des publics devant ou pouvant suivre le Parcours d'intégration.

Les personnes en demande de nationalité, par exemple, sont présentes sur le territoire depuis plus de 5 ans, nombreuses d'entre elles travaillent, elles n'ont bien souvent pas besoin d'autant d'heures de formation à la citoyenneté. Une réelle concertation entre les pouvoirs fédéral et régional pourrait réduire l'incohérence que les personnes demandeuses de la nationalité belge vivent actuellement...

Cet accroissement d'heures a également des incidences pour les opérateurs de formation qui doivent réorganiser tant leur planning que leurs contenus de « cours ». À raison de 6 heures de cours par semaine, minimum décréteil pour les opérateurs, ce sont deux années scolaires qui sont assurément nécessaires pour atteindre les 400 heures,

or théoriquement celles-ci doivent être suivies sur 16 mois. Casse-tête aussi pour les travailleurs sociaux des CRI qui doivent orienter les personnes dans un parcours aux opérateurs démultipliés pour atteindre le quota ou le niveau attendu par le décret.

La formation en français devient par ailleurs obligatoire si le niveau de la personne, dans les 4 compétences langagières, est inférieur au niveau A2<sup>[1]</sup>. Épinglons ici un paradoxe, voire une discrimination envers les personnes primo-arrivantes, puisque ce niveau, à l'écrit, n'est pas exigé d'autres personnes étrangères ou belges. Avant la dernière modification du décret, la priorité était en effet donnée au français oral, ce qui semblait justifié compte tenu des priorités pour certaines personnes de trouver un emploi ou de suivre leurs enfants en bas âge avant d'accéder au français écrit. Il est évident que l'apprentissage de l'écrit est aussi primordial, il est d'ailleurs bien sollicité par l'équipe « Accueil et Parcours d'intégration » auprès des personnes. Cependant, les personnes primo-arrivantes, portant souvent un lourd parcours d'exil, sont confrontées à de multiples défis en arrivant dans leur nouvelle « région d'accueil » et n'ont pas un état mental de suite disponible pour cet apprentissage, dont l'alphabet est généralement bien éloigné du leur, quand elles ont eu la chance d'en apprendre un.

Autre changement bien prévu mais appréhendé : la nouvelle base de données de la Wallonie « API » est effective depuis fin février. À terme, elle devrait permettre aux CRI de suspendre leurs propres bases de données et d'éliminer, enfin, par ce fait un double encodage très énergivore. Malheureusement, rien ne nous laisse présager qu'en 2020 cette base de données puisse enfin jouer son rôle principal aux yeux des CRI : extraire les données nécessaires aux relevés trimestriels de chiffres et rapports annuels d'activités qui incombent aux CRI. Il serait en outre important qu'elle puisse monitorer correctement le suivi des dossiers quant aux différents délais à respecter.

## Quelques évolutions souhaitées

2019 a également connu, en mai, la publication du rapport de « l'évaluation qualitative de l'impact du Parcours d'intégration et du Dispositif d'insertion socioprofessionnelle pour les primo-arrivants » mandatée conjointement par le Ministre de l'Intégration et le Ministre de l'Emploi en mars 2018. Des représentants de tous les acteurs du Parcours d'intégration ainsi que les personnes ayant suivi ou suivant le Parcours ont été interviewés par l'Université de Liège (via CEDEM et Spiral qui ont répondu à l'appel d'offre de l'IWEPS). C'est un rapport<sup>[2]</sup> qui comprend de très nombreuses recommandations, pas encore toutes entendues... Mais cela va peut-être évoluer...

Après le processus des élections de fin mai, un remaniement a eu lieu dans le secteur de l'intégration puisque les compétences liées à l'Emploi et à l'Action sociale ont été attribuées à la même Ministre, en l'occurrence Christie Morreale (PS). Bien sûr, la Ministre a 4 autres matières en charge—c'est quand même bien moins que ses prédécesseurs—la Formation, l'Égalité des chances, la Santé et le Droit des femmes sont autant de théma-

1] Niveau A2, selon le Cadre européen commun de référence pour les langues.

2] Disponible à l'adresse <https://www.iweps.be/projet/evaluation-parcours-integration>

tiques qui sont en réalité transversales à la dynamique de l'intégration. Gageons donc que ce renouveau puisse être l'occasion de penser et d'œuvrer à la progression de ce secteur en « intersectionnalité ». L'amélioration d'un décret, même s'il a déjà été modifié à deux reprises, est toujours possible et à réclamer.

En évolution aussi, notre riche réseau de partenaires ! Que ce soient les 26 communes de notre territoire, leurs CPAS et leurs PCS, les ILA et les centres d'accueil Fedasil, les organismes de formation, le Forem, les CISP, mais aussi les écoles et promotions sociales, les associations ethnoculturelles, les organismes de lutte contre le racisme ou d'aide aux personnes précarisées,... ? ... Sans eux, les CRI seraient bien moins efficaces. Accueillir, orienter, accompagner, informer, sensibiliser, former... impossible à réaliser sans collaborations ! Celles-ci se tissent depuis plus de 20 ans au Ce.R.A.I.C., notamment à travers nos 5 plateformes d'opérateurs/partenaires, dont deux d'entre elles ont fêté leur anniversaire en 2019 : « IPI » (initiateurs de projets d'intégration) pour ses 5 ans et « Diversité » pour sa première dizaine.

Tout change, tout doit évoluer... Engageons-nous à ce que ce soit, autant que faire se peut, dans la voie de la cohérence en activant l'intelligence collective !



# Actions

2019 , focus sur quatre axes.

## Axe 1 : Réouverture du Centre d'accueil le « Refuge » à Mouscron

### Contexte

Le centre d'accueil le « Refuge » s'est installé pour la première fois à Mouscron fin 2015, dans les bâtiments de l'ancien centre hospitalier du même nom, il était alors géré par la société privée Bridge Stock, sa capacité était montée jusqu'à 600 personnes.

Le Centre a eu alors une courte existence puisqu'il a fermé ses portes le 17 novembre 2016 suite à une décision de Théo Francken, à l'époque Secrétaire d'État à l'Asile et la Migration. La position du gouvernement consistait à espérer que la baisse de places d'accueil pour les demandeurs d'asile engendrerait une diminution des demandes.

Le Refuge a ré-ouvert ses portes le 22 février 2019, cette fois sous la gestion de Fedasil. Suite à la chute du Gouvernement, la Secrétaire d'État à l'Asile et à la Migration, Maggie De Block, annonce la réouverture temporaire de centres d'accueil. 250 places sont ouvertes dans celui de Mouscron, avec une augmentation prévue de semaine en semaine, en fonction des normes de sécurité qui doivent suivre. Au dernier comptage, le Centre accueillait 956 résidents et est le plus grand centre de Belgique.

Cela fait maintenant une année que le refuge a ré-ouvert ses portes, ce qui fait de lui un très jeune centre avec des travailleurs sociaux bien souvent inexpérimentés dans une matière aussi complexe que le droit des étrangers et qui doivent également se former sur le tas à la gestion du vivre ensemble, de la diversité culturelle et de toutes ses conséquences tant au sein du centre qu'au sein de la ville.

### Les impacts d'un tel centre sur la ville de Mouscron

Il était certain qu'un tel centre allait faire parler de lui ; autant de manière positive que de manière négative. En effet, dès l'ouverture du Refuge, un groupe d'extrême droite désirait le boycotter en partageant de fausses informations aux citoyens mouscronnois sur les demandeurs de protection internationale. De plus, diverses plaintes ont été

déposées pour des nuisances inexistantes dans les faits puisque selon les forces de l'ordre, la « criminalité » n'a pas augmenté depuis l'ouverture du centre Fedasil. Pour rassurer le voisinage et maintenir le dialogue avec les autorités, le Refuge a mis en place un couvre-feu.

À côté de ces réactions négatives, plusieurs plateformes citoyennes de soutien aux résidents du Refuge se sont mises en place. Le Ce.R.A.I.C. fait notamment partie du Réseau de Mouscron Terre d'Accueil qui accompagne les résidents et tente de sensibiliser le grand public sur la thématique migratoire, ce depuis 2015 déjà. Ce réseau n'a jamais cessé ses activités durant les années « sans le Centre » puisque plusieurs personnes étrangères se sont bel et bien installées à Mouscron.

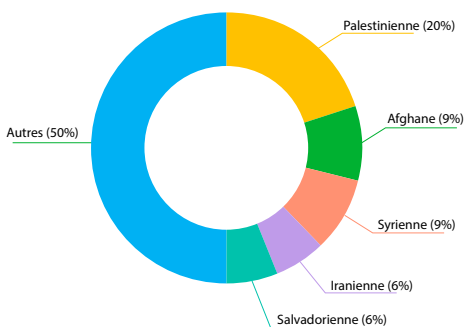
De plus, les travailleurs du Refuge sont soucieux du bien-être des résidents ainsi que des habitants du quartier du Centre. C'est pourquoi, ils mettent en place un certain nombre d'initiatives, en partenariat, qui permettent des activités qui mixent résidents du Refuge et habitants de Mouscron tant au sein du Centre qu'à l'extérieur dans un souci de rencontre et d'ouverture à l'autre.

### Le Refuge en quelques chiffres

#### NATIONALITÉS

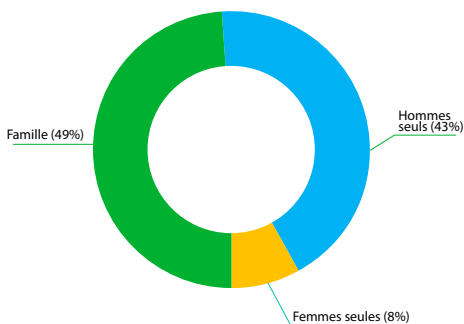
57 nationalités différentes. L'origine la plus présente au sein du Refuge est celle de la population palestinienne.

Les pourcentages représentent bien la proportion des demandeurs d'asile sur l'ensemble du territoire belge.



#### TYPES DE FAMILLES

Il s'agit essentiellement de familles et d'hommes isolés qui demandent la protection internationale pour un pourcentage équivalent, et pour un taux cumulé de 92%.



### **Vivre ensemble**

Avec une telle diversité culturelle, il est normal que le vivre ensemble soit difficile à mettre en place au quotidien.

Le Ce.R.A.I.C. a fait offre pour former tant les professionnels que les résidents du Refuge à l'interculturalité. Certains demandeurs de protection internationale suivent d'ailleurs déjà une formation à la citoyenneté lors de laquelle les notions d'interculturalité et de vivre ensemble sont abordées. En 2020, nous envisageons de renforcer cet axe.

### **Actions du Ce.R.A.I.C.**

Dès la réouverture du Refuge, une rencontre a eu lieu avec les collaborateurs internes et l'équipe du Ce.R.A.I.C. Petit à petit, en fonction de l'organisation se mettant en place, le Ce.R.A.I.C. a organisé des séances d'informations au sujet du Parcours d'intégration et des équivalences de diplômes au sein de groupes unilingues, avec interprétariat. Des entretiens individuels ont également lieu lors desquels les travailleurs du Ce.R.A.I.C. préparent les résidents à leur interview au CGRA, les accompagnent dans les équivalences de leur diplôme, ébauchent le Parcours d'intégration tout au long de l'année.

En ce qui concerne le service « Accueil et Parcours d'intégration », celui-ci n'est pas fortement encore impacté sur le long terme étant donné que seules 5 cartes biométriques ont été délivrées aux résidents du Refuge.

Le Ce.R.A.I.C. est aussi impliqué dans le groupe que la ville de Mouscron organise notamment pour coordonner l'ensemble des impacts dans la commune : les accès à la scolarité, à la mobilité, à l'emploi, à la sécurité,... y sont traités. Enfin, le Ce.R.A.I.C., en fonction des besoins exprimés, sollicite les opérateurs ILLI pour qu'ils puissent couvrir le territoire par l'offre de formation en citoyenneté, mais explore aussi la possibilité pour que des opérateurs élargissent leur offre face à cette nouvelle réalité et se préparent au prochain appel à projet ILLI.

### **Perspectives 2020**

Avec l'élargissement de la capacité d'accueil du Refuge, l'équipe de collaborateurs internes n'a cessé de grandir et de chercher une forme de stabilité, cela a rendu plus difficile les contacts officiels. Dès 2020, des rencontres pour rendre les collaborations officielles permettront une meilleure et plus grande visibilité du Ce.R.A.I.C. au sein du Refuge.

Au niveau de cette nouvelle année 2020, il est dans nos projets de mettre en place une séance d'information sur l'emploi avec des partenaires liés à l'insertion socioprofessionnelle.

## Axe 2 : Service et secteur Insertion socioprofessionnelle au Ce.R.A.I.C.

### Questionnement sur les actions liées à l'emploi dans les CRI

Le Ce.R.A.I.C. poursuit ses actions, tant en première qu'en seconde ligne, dans le secteur de l'Insertion socioprofessionnelle (ISP) car à plus d'un titre ces actions se justifient au quotidien. La problématique de l'accès à l'emploi des personnes étrangères est connue par les acteurs de l'insertion socioprofessionnelle. Un nombre conséquent de freins contribue à la marginalisation voir à l'exclusion de ce public qui dispose d'un bagage culturel, social et intellectuel inexploité, la conclusion que tire Unia est « même avec un diplôme équivalent, les personnes d'origine étrangère ont moins de chance de trouver un emploi »<sup>[3]</sup>.

Les actions du Ce.R.A.I.C contribuent à faciliter l'accès à l'emploi de personnes étrangères et à sensibiliser l'ensemble des acteurs du secteur aux spécificités de ce public tant aux freins que des personnes rencontrent qu'aux opportunités qu'elles apportent.

### Service ISP

#### LA RECONNAISSANCE

Le service ISP du Ce.R.A.I.C. concourt, à son niveau, à limiter les freins rencontrés par notre public en proposant aux bénéficiaires une information et un accompagnement dans les démarches de reconnaissance des diplômes, des compétences, de la valorisation des acquis de l'expérience ainsi que dans d'autres démarches alternatives.

En amont, l'objectif est de faciliter la recherche d'emploi, de permettre de répondre aux conditions d'accès à l'emploi/formation, de suivre des études supérieures ou de créer sa propre entreprise.

En pratique, c'est compliqué d'obtenir une reconnaissance. Le service des équivalences est exigeant sur le dossier à fournir, le coût des traductions, les frais de dossiers, le manque de clarté sur la procédure, les conditions et les décisions. La validation des compétences aussi reste un luxe inaccessible pour le public migrant ayant des difficultés en français ; elle est non adaptée aux personnes primo-arrivantes, ce qui retarde notre public pour aller plus vite à l'emploi.

En chiffres en 2019 ; cela représente 85 nouveaux dossiers, dont le premier contact est une demande d'accompagnement en ISP.

---

3] *Marché du Travail et Origine 2019, Monitoring socio-économique de UNIA et le Service public fédéral Emploi, Travail et Concertation sociale*

## LA MOBILITÉ

Nombreux sont les personnes demandeuses d'emplois qui n'arrivent pas à décrocher un contrat de travail faute de permis de conduire.

Le Ce.R.A.I.C. organise depuis des années un projet pour faciliter la mobilité, une formation préparatoire à l'examen théorique du permis de conduire B « Le permis de conduire, un pas vers l'emploi ».

La spécificité de cette formation réside dans l'adaptation au public ayant des difficultés en français, avec un formateur sensibilisé à l'interculturalité. Les critères de sélection sont très clairs, à savoir : avoir un minimum de compréhension en français et être en parcours de recherche d'emploi/formation. Un examen collectif, en centre d'examen, ponctue la fin de la formation. En chiffres en 2019 : 35 personnes ont participé à deux modules de 40 heures.

Un changement de la législation en 2018 a compliqué l'accès des personnes étrangères à l'examen théorique du permis de conduire B car il est devenu seulement possible depuis lors de passer l'examen dans les trois langues nationales ou l'anglais. Fini donc, où que ce soit en Belgique, de faire appel à un interprète pour la langue de son choix, ce pouvait être le cas de personnes primo-arrivantes qui avaient déjà obtenu un permis dans le pays d'origine. Depuis ce changement, notre public rencontre énormément de difficultés à réussir l'examen théorique. L'option de passer un examen spécial avec l'assistance de l'examineur du centre d'examen du permis de conduire a été explorée. Pour ce faire, il faut produire un document officiel renseignant que le candidat est analphabète ou qu'il a suivi des cours dans l'enseignement spécialisé. Cette option ne peut être activée, car majoritairement, le public étranger en ISP ne correspond pas à ces critères.

La nécessité que les CRI interpellent le Ministère de tutelle sur cette problématique est sur la table et devient criante.

Enfin, le Ce.R.A.I.C. collabore aussi d'une manière active dans d'autres projets en ISP tels que « Wallonie diversité » du CRIPEL, le projet du FSE de l'IRFAM, le GT ISP de Mouscron, IBEFE WAPI, l'IC ISP des CRI.

## Secteur ISP

La plateforme Diversité du Ce.R.A.I.C. a fêté ses 10 ans d'existence avec pour résultats un bilan positif en terme de sensibilisation d'employeurs, de création d'outils, de colloques, de formations, de publications,...

Elle se veut être un lieu de partage de pratiques et d'échanges ainsi que de collaborations autour d'actions communes de vulgarisation à destination des employeurs, des professionnels et du tout public. L'objectif de la plateforme est la promotion de la diversité, la défense de l'égalité des droits et des chances de tous les citoyens ainsi que la lutte contre les discriminations.

Pour permettre de donner du sens à l'axe ISP du Parcours d'intégration, des rencontres sont organisées avec le Forem, à l'initiative du Ce.R.A.I.C. et regroupant les 3 CRI en Hainaut ainsi que le CAI pour correspondre aux territoires que couvre le Forem en Hainaut, notamment les équipes « migrants » du Forem. Depuis l'instauration du parcours d'insertion des CPAS, les souhaits de collaboration avec le Ce.R.A.I.C. se multiplient. La recherche de cohérence est la priorité pour éviter que les mesures qui incombent aux personnes étrangères qui relèvent aussi du revenu social ne les pénalisent doublement.

La réalisation de ce travail d'information, d'accompagnement, de conseil, de sensibilisation et d'orientation ne pourrait pas se faire sans la formation continue ainsi que la collaboration avec le réseau ou les partenaires (le Forem, les CPAS, les CISP, le consortium de la validation des compétences, le CIRE, etc.). Ce partenariat nous permet d'échanger sur les bonnes pratiques, de traiter des cas individuels, de faire un feedback, de proposer des éléments de réponse pour les personnes qui font appel au Ce.R.A.I.C.

Seul dans certains cas, le Ce.R.A.I.C. agit à contre-courant. L'aspect ISP est vu comme essentiel à l'intégration par les procureurs alors que les profils des personnes qui doivent passer par le Parcours d'intégration pour obtenir la nationalité sont multiples. Des contacts sont pris avec les parquets pour défendre des situations spécifiques.

### Axe 3: Les actions de lutte contre le racisme et les discriminations

#### Définir le racisme

Selon le « LAROUSSE », le racisme est défini comme une idéologie fondée sur la croyance qu'il existe une hiérarchie entre les groupes humains, les « races » ; comportement inspiré par cette idéologie. Il est important de se rappeler que le racisme s'est manifesté de différentes manières au cours des siècles : esclavage, colonialisme, antisémitisme, génocides (Indiens d'Amérique, Arméniens,...), « solution finale » du nazisme (Shoah), apartheid (Afrique du sud), ségrégation des noirs aux États-Unis, épurations ethniques modernes (Nigeria, Biafra, Kosovo, Rwanda), néonationalisme, etc.



*Le racisme est avant tout une idéologie permettant de justifier l'oppression, l'exploitation ou l'exclusion d'individus sur base de leur appartenance réelle ou supposée à une communauté ou à un groupe donné. Le groupe dominé, conquis, exploité, ostracisé, est catégorisé, traité comme inférieur et assigné à une position sociale inférieure. Il est souvent enfermé dans des niches économiques du marché secondaire du travail, clandestin ou non, ou plafonné dans les secteurs les moins attractifs du marché. On parle alors de discrimination structurelle.*

*Le racisme peut également commencer dès que l'individu ou la société est en manque de confiance, en perte de repères. L'autre est alors vu comme celui qui est de trop, celui qui menace. Sa stigmatisation peut alors être un exutoire. « Les racistes sont des gens qui se trompent de colère » disait à ce propos Léopold Sédar Senghor. On parle ici de racisme quotidien. Les discours de haine, les incitations à la haine raciale et les crimes de haine entrent dans cette catégorie.*

*On ne peut parler de racisme qu'à partir du moment où un groupe homogénéisé, hiérarchisé et naturalisé est victime de discrimination structurelle et de racisme quotidien.*

*Le racisme peut se superposer à d'autres formes d'exclusion comme le sexisme, l'homophobie, le mépris de classe, etc. On parle alors de discriminations multiples ou d'intersectionnalité.*



Nous avons pris le temps lors de l'organisation des Journées de l'antiracisme, non pas de nous mettre d'accord sur une définition, mais plutôt de dialoguer autour d'une proposition de la plateforme de lutte contre le racisme. Ci-après une proposition qui ne fait pas l'unanimité, mais qui néanmoins s'en approche.

### 7 milliards de regards

Cadre: le projet sous la coordination du Réseau louviérois de Lecture publique et de la Bibliothèque centrale de la Province du Hainaut.

7 milliards de Terriens, 7 milliards de visages, 7 milliards de regards... Un projet qui fait écho à la démarche de Yann Arthus Bertrand, reporter, réalisateur et écologiste français. Nous tous, différents et semblables à la fois, avons les mêmes rêves, les mêmes peurs, les mêmes joies, les mêmes questionnements.



Pour répondre aux objectifs que sa plateforme « Défi » (lutte contre les préjugés) s'est fixés, le Ce.R.A.I.C. s'est associé à ce projet. Parmi ces objectifs, se trouvait notamment la volonté de donner une visibilité au public étranger et d'origine étrangère en occupant l'espace public, par exemple par des photos, créations et avis de ces citoyens sur les questions liées aux préjugés. Le Ce.R.A.I.C. s'est associé au projet de la Bibliothèque spécifiquement par deux actions: un atelier créatif avec des groupes de personnes étrangères, décliné sur le territoire à Soignies et à Mouscron, permettant à 21 personnes finalement de s'exprimer notamment sur la thématique de l'identité; l'animation, lors des journées d'exposition, de deux ateliers, auprès d'enfants et du grand public, pour un total de 48 personnes sensibilisées.

L'exposition a été rééditée lors des Journées de l'antiracisme en Hainaut.

### Les Journées de l'antiracisme

Témoins d'une banalisation des discours racistes et interpellés par de nombreux professionnels souvent démunis par ces discours en évolution, plusieurs associations du secteur de l'antiracisme et Centres régionaux d'intégration ont organisé la 1<sup>re</sup> édition des Universités de l'antiracisme les 4 et 5 mai 2018, à l'Université libre de Bruxelles. L'événement a rassemblé plus de 200 personnes issues de divers secteurs.

Les Universités de l'antiracisme avaient pour objectif d'échanger, de se former et de trouver des pistes et des méthodes pour lutter contre la recrudescence du racisme et des discriminations, en visant à relancer le débat sur l'actualité du racisme et remobiliser le secteur sur cette thématique.

Elles avaient aussi pour objectifs de créer une conscience collective en réunissant les acteurs de terrain des différents secteurs concernés et de démultiplier leurs capacités à lutter contre le racisme, en leur donnant les moyens concrets d'agir par l'appropriation d'outils et de méthodes.

Ces Universités proposaient des éléments de compréhension, de stratégie et d'action. L'événement s'est davantage axé sur la pratique et les échanges que sur des discours ex cathedra ou la simple présentation d'outils.



L'objectif de sensibilisation, à savoir inviter le public à s'emparer de la question et à travailler l'antiracisme, semble avoir été atteint. Il a donc été décidé, lors de l'évaluation de l'événement par les membres du comité de pilotage, d'y donner suite!

Si la volonté de pérenniser l'événement a été formulée par les acteurs engagés dans la première version, le format des Universités (qui deviennent les Journées) de l'antiracisme a été revu. L'idée est de se rapprocher des publics locaux en y associant davantage les Centres régionaux d'intégration et de décentraliser les initiatives pour permettre au plus grand nombre de personnes d'y participer, et pour articuler davantage la lutte antiraciste entre Bruxelles et la Wallonie.

Les Journées de l'antiracisme: 4 événements d'une journée—un dans trois zones wallonnes (Liège/Luxembourg, Namur/Brabant wallon, Hainaut) et un à Bruxelles: une formation pour s'armer contre les discours discriminants, un changement de cap pour rendre plus accessible la thématique, tant dans sa forme, que dans le contenu que dans son appellation.

Les Journées de l'antiracisme s'adressent aux professionnels de l'enseignement, de l'éducation permanente et du tissu associatif qui souhaitent s'outiller pour répondre aux comportements et discours discriminants. Ces journées de formation avec des intervenants du secteur antiraciste visent à renforcer les acteurs de terrain dans leur compréhension et leur pratique. Le Ce.R.A.I.C. a été partie prenante dans le comité de pilotage coordonné par BePax, et composé par d'autres CRI dont le CAI et le CRVI, et d'autres acteurs: CIRE, MRAX, Media Animation, CBAI, Unia, Bamko, CEJI, CEPAG, FGTB Bruxelles, CSC, CCIB.

La méthodologie pour les Journées de l'antiracisme a été définie en commun par le comité de pilotage et se déclinait de manière semblable pour les 4 journées.

Une matinée consacrée aux références théoriques pour créer un cadre commun à tous les participants. La forme était une version rapide d'ateliers tournants en 30 minutes, identiques lors de chaque journée, et animés par les partenaires. Différentes thématiques y ont été développées et débattues en matinée: « Migrants: Législation de ségrégation »; « Racisme anti-blanc »; Racisme structurel; Les différentes formes de racismes: islamophobie, antisémitisme, racisme anti-Noirs, romaphobie, etc.; Féminisme, LGBT et racisme,...

Et une après-midi d'ateliers approfondis qui selon les territoires se déclinait avec des opérateurs locaux, et entre autre ayant pour objectif de permettre aux participants de s'approprier un outil ou une méthodologie. Au total, ce sont 89 personnes qui ont été présentes à la journée en Hainaut organisée à La Louvière. Cette activité ayant eu lieu le 18 décembre, journée internationale des migrants, le spectacle « Il était trop de fois » organisé par la PF MigraLouve en soirée a également permis à 80 personnes de débattre, ensuite, au sujet des convergences des luttes.



Les prolongements, liés au partenariat et à cette journée, nous feront redéfinir le travail du Ce.R.A.I.C. en fonction de cette approche. Cela impactera le secteur FIS, et les objectifs de la plateforme de lutte contre les préjugés et le racisme (PF Défi). Lors de l'évaluation entre partenaires, le projet pourrait se prolonger en 2020, s'il est soutenu à nouveau financièrement par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

### Sensibilisation des jeunes: « Consultation populaire » et « Migration et intégration »

L'appel à projet PCI, subsidié par la FW-B s'est poursuivi au premier semestre 2019 et il a été retenu pour l'année sociale 2019-2020.

Lors du premier semestre, nous avons poursuivi cette action, de manière à poursuivre notre ancrage dans les écoles, en proposant une séance de sensibilisation avec le spectacle « Consultation populaire » qui se prolonge avec un débat mené par le Ce.R.A.I.C. Au total sept écoles ont été touchées, dans 4 communes différentes (Lessines, Enghien, La Louvière, Comines-Warneton) pour un total de 532 étudiants « animés ».

Le nouvel appel à projet introduit évolue selon les différentes remarques qui ont été soulevées lors des animations mais aussi selon les nouvelles directives de la FW-B. Le Ce.R.A.I.C. souhaite sortir de la version « one shot » qui est proposée, de telle manière à mener un travail en profondeur. Les structures pourront bénéficier d'un accompagnement plus large, sous forme de modules de plusieurs séances à définir à chaque fois tant sur les thématiques que sur le nombre de séances, que sur le rythme.

Sous les indications de la FW-B, les actions devront toujours concerner les jeunes, mais aussi hors contexte scolaire. Le Ce.R.A.I.C. a adapté la communication pour élargir le public concerné et pour adapter les contenus des modules.

## Axe 4 : La recherche action pour « le pouvoir d'agir des citoyens »

### Contexte

Au sein des CRI du Hainaut, certains collègues soulignent l'importance d'identifier une alternative à la pratique actuelle qui débouche sur la création d'une association d'action ethnoculturelle. Les travaux dans le cadre des ateliers « Créer et gérer une association » à Charleroi ou à La Louvière, ont mis en évidence une tendance de cette pratique historique. Elle tend à enfermer les acteurs dans un « entre-soi » d'activités monoculturelles plutôt que de construire des échanges entre les acteurs de cultures différentes. Néanmoins, il y aura toujours création d'ASBL ethnoculturelles. C'est un phénomène naturel et spontané de se retrouver au sein de sa communauté d'origine mais dans un second temps, elles doivent s'ouvrir et devenir ainsi des ASBL interculturelles. Malgré certaines réticences bien compréhensives vu l'aspect novateur de la méthodologie, le Ce.R.A.I.C. (et plus particulièrement le secteur « Vie associative ») appliquera le principe de la recherche-action dans le développement de certaines de ses activités et actions.

### La méthodologie

En 2019, le Ce.R.A.I.C. voit apparaître et expérimente une nouvelle méthodologie de travail dans le cadre de son secteur « Vie associative » : la recherche-action. Celle-ci est un processus d'accumulation d'informations débouchant sur une action. Elle rend aux citoyens leur « pouvoir d'agir », par exemple sur leur commune et, à plus long terme, sur la société. Tous les participants deviennent acteurs consentants du processus de recherche. Elle contribue à faciliter l'identification d'un problème ou l'émergence d'une question saillante et la résolution de ceux-ci par la mise en place d'un projet visant à l'amélioration d'une situation insatisfaisante pour chacun des participants. Elle peut être utilisée aussi comme instrument d'investigation et généralement pour établir un diagnostic ou procéder à une évaluation. Elle permet également d'impliquer les différents acteurs dans ce processus. Elle favorise la collaboration entre les différents partenaires et ne peut se concevoir sans la négociation en commun d'un plan d'action. Son efficacité dépend de l'accord et de l'implication de tous ceux qui seront affectés par sa mise en place. Enfin, la communication vers l'extérieur de résultats d'analyse permet de mettre en valeur les initiatives et de mesurer l'impact social des actions.

Cette approche a été mise en application via la création d'un projet novateur : les groupes locaux d'actions interculturelles (les GLAI). Un GLAI est un groupe constitué de citoyens habitant un territoire précis qui, sur base de leurs situations insatisfaisantes (personnelles et individuelles), vont co-construire un projet (dimension collective).

Plusieurs rencontres ont été nécessaires pour mieux maîtriser les différents outils proposés et développés par l'ASBL COMPAS (pour plus d'informations [www.ceraic.be](http://www.ceraic.be)).

## **LA BIBLIOGRAPHIE**

La liste des sources (livres, articles, blogs, vidéos, pages web, etc.) consultées pour l'élaboration d'un travail, d'un projet. Elle permet de rendre compte de la qualité des sources sur lesquelles s'appuie la réflexion (auteur, date de publication récente, etc.) et de donner au lecteur la possibilité de vérifier certains éléments et d'approfondir les points qui pourraient l'intéresser.

## **L'ÉCHELLE DE PARTICIPATION**

Échelonnée en 8 niveaux, les deux premiers niveaux sont « la manipulation » et « la thérapie » (non-participation totale du public à l'action, au projet). Les trois suivants s'intitulent « l'information », « la consultation » et « la réassurance » (cela reste une coopération symbolique, le porteur du projet n'est toujours pas le citoyen). Les trois derniers sont « le partenariat », « la délégation de pouvoir » et « le contrôle citoyen » (le citoyen a un réel pouvoir d'agir sur son projet).

## **LA MARCHÉ EXPLORATOIRE**

C'est la découverte d'endroits, de sites remarquables, de lieux qui peuvent avoir une influence sur le développement d'un projet. Des prises de notes, des explications des personnes connaissant le territoire, des échanges en fin de marche sont indispensables pour sa réussite.

## **L'ENTRETIEN**

Il se déroule en binôme (parfois une tierce personne peut être présente pour faciliter une meilleure compréhension et une bonne communication). Avec l'accord indispensable de la personne, il est enregistré. La rédaction de l'entretien devra respecter quasi mot à mot les propos de l'interviewé. Il faut veiller à ne pas utiliser un questionnaire mais de bien préparer au préalable une « grille pense-bête ». Une phase de restitution au groupe interviewé est prévue. Fin de cette phase, les personnes donnent leur accord sur le contenu, le complète ou le modifie.

## **LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE**

C'est une recherche de données chiffrées, statistiques, d'une recherche documentaire sur l'histoire, la situation économique, sociale et politique afférentes au projet.

## **LA TABLE À TRACER**

Cet outil propose neuf étapes de réflexion pour la concrétisation d'un projet : la perception (le point de départ), la connotation (l'insatisfaction de chacun s'exprime), la réaction (chaque personne se projette dans la perspective d'une situation plus satisfaisante), l'implication (premier débat), la communication (le débat s'élargit avec des personnes extérieures), le modèle rapide (le projet se structure en finalités, en objectifs, en moyens), l'innovation, l'accord (le groupe formalise les accords, les tâches sont réparties), le système (changement qui génère des situations plus satisfaisantes).

## **LE CARRÉ DE LA COMMUNICATION**

Pour améliorer la communication avec un interlocuteur, il est conseillé d'être bref, simple, précis et cordial.

### **LES VALEURS (FINALITÉS) ET OBJECTIFS DANS UN PROJET**

La valeur, la finalité du projet, c'est ce vers quoi on tend sans jamais l'atteindre vraiment. Il n'y a pas d'obligation de résultat. L'objectif d'un projet, c'est le but, le résultat vers lequel tend l'action. Il existe une obligation de résultat. Il est formulé positivement avec des conditions de réussite mesurables, limité dans le temps (prévoir des échéances).

### **LE SYSTÈME DE QUESTIONS**

L'outil permet de recueillir les informations utiles et nécessaires pour le développement d'un projet. Il existe deux types de questions: les questions fermées (forme de la question: *Est-ce que... ?*, réponse binaire: *oui* ou *non*, objectif: se positionner sur les choix, pas de dialogue) et les questions ouvertes (pourquoi, comment, où, quel, et si, etc. Objectif: écoute de l'autre, véritable dialogue constructif).

### **L'AUTOBIOGRAPHIE RAISONNÉE**

L'objectif principal de l'autobiographie raisonnée est de permettre à la personne de réaliser un bilan de son parcours professionnel, social et de formation, en vue de corroborer la pertinence de son projet. Elle permet également à la personne de prendre conscience des compétences disponibles et immédiatement mobilisables pour son projet.

### **Première expérience sur Maurage**

Une première expérience est menée en partenariat avec le PAC (Présence et Action Culturelle) La Louvière, la ville de La Louvière via la maison de quartier de Maurage, un citoyen maurageois, le Ce.R.A.I.C. et l'ASBL COMPAS (apport formatif et méthodologique afférent à la recherche-action).

Des recherches statistiques et documentaires ont été effectuées afin d'établir un diagnostic du territoire le plus précis possible.

Dans le cadre du diagnostic partagé, une marche exploratoire a été mise sur pied et onze citoyens ont été entendus en entretiens. La restitution en groupe complet est prévue en mars 2020.

### **Le Ce.R.A.I.C. en accompagnement**

Afin de mieux maîtriser cette nouvelle pratique au sein de l'équipe du Ce.R.A.I.C., une autre formation est proposée à une partie du personnel (la directrice, la coordonnatrice générale, les responsables de projet du secteur « Vie associative », une assistante sociale du service social). Dix séances étalées sur 2019 et 2020 sont prévues. Cette formation est donnée par l'ASBL COMPAS. L'objectif est la création d'un GLAI (groupe locale d'action interculturelle) sur Mouscron.

Pour pouvoir pérenniser le projet, il est nécessaire de trouver une source de financement complémentaire par le biais d'appels à projets.

### **Impact social**

Tout ce travail, nous permettra de construire une évaluation de l'impact social que peut avoir une structure comme le Ce.R.A.I.C. sur son territoire. Évaluer son impact social permet de réorienter sa stratégie d'actions en s'engageant dans une démarche d'amélioration, de communiquer en rendant plus visibles et plus lisibles ses actions, de reconnaître et valoriser le travail des salariés et/ou bénévoles.

L'évaluation de l'impact social intéresse aussi les pouvoirs publics, qui allouent les subsides dans un contexte budgétaire souvent contraignant.

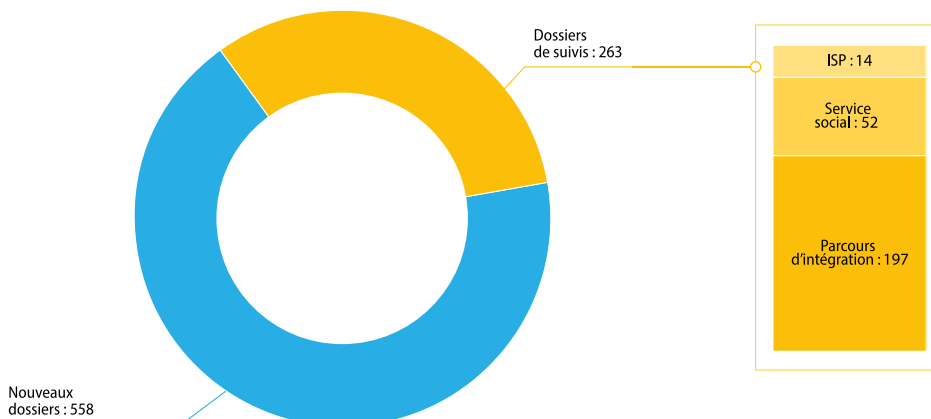
Quantifier, mesurer, objectiver, budgétiser sont des termes qui peuvent donner l'impression d'oublier l'aspect « social » des actions. Pourtant, le but est bien de mettre en valeur les effets produits sur notre public. Impliquer les partenaires tout au long du processus, et particulièrement les bénéficiaires, sera l'une des clés de réussite de cette évaluation. Une telle démarche nécessite du temps, des moyens, de l'expertise.

# Chiffres

## 2019 , des services qui comptent?

### Chiffres<sup>[4]</sup> des services de première ligne

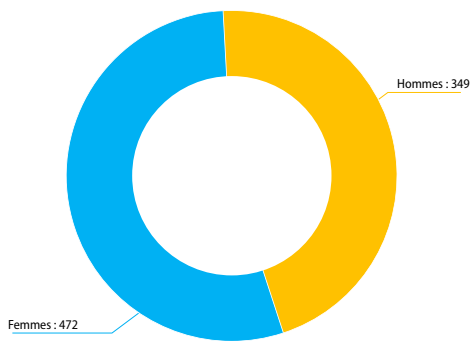
Ce sont, en 2019, **821 personnes** qui ont été accompagnées par nos 3 services : Service social, Insertion socioprofessionnelle (ISP) et « Accueil et Parcours d'intégration ». Ce nombre poursuit son augmentation d'année en année (2018 : 781 ; 2017 : 610), de façon moins significative en 2019, mais le pourcentage de nouveaux dossiers augmente davantage par rapport à 2018 : 63 % en 2018 et 68 % en 2019 : 558 nouveaux dossiers et 263 dossiers de suivi.



Le Parcours étant arrivé dans sa phase la plus accomplie, c'est à souhaiter en tous les cas..., et étant de plus en plus connu, il serait normal que le nombre de nouveaux dossiers et de dossiers de suivi se stabilise. Bien sûr, l'actualité fera toujours fluctuer ces chiffres, comme, par exemple, la réouverture du centre le Refuge de Mouscron qui aura d'éventuelles répercussions sur le nombre de personnes accompagnées en 2020.

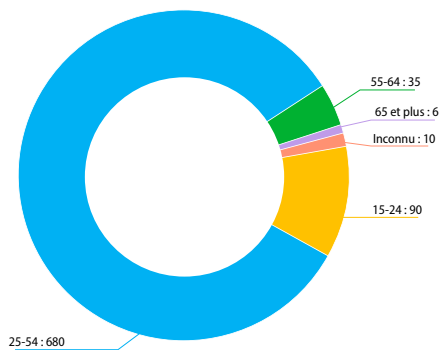
4] Chiffres disponibles sur [www.ceraic.be/projets/statistiques.html](http://www.ceraic.be/projets/statistiques.html)

Ce sont les entrées via le service Insertion socioprofessionnelle qui augmentent davantage par rapport à 2018. Les personnes entrant volontairement dans le Parcours d'intégration sont toujours majoritaires, puisqu'un bon tiers seulement des personnes en Parcours d'intégration sont obligées de le suivre.



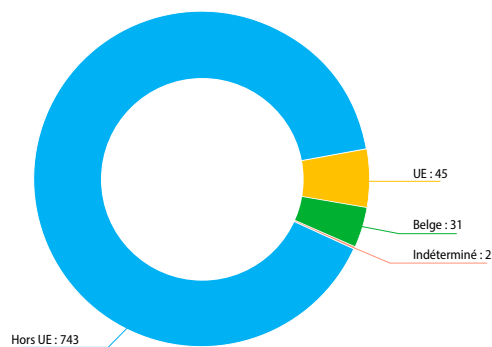
### Sexes

Plus de la moitié des personnes suivies sont des femmes, de plus en plus représentées : 57% en 2019, elles représentaient 53,4% en 2018.



### Tranches d'âges

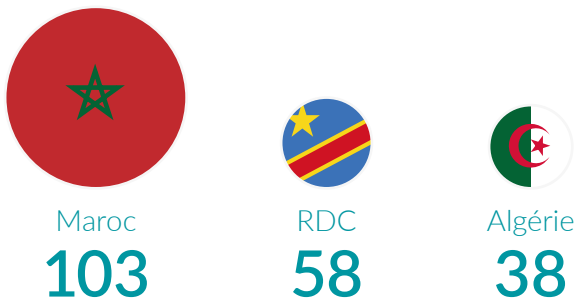
La répartition du nombre de personnes par tranche d'âge évolue peu : les personnes de 25-54 ans sont les plus représentées. La seule tranche d'âge où les femmes sont légèrement minoritaires, est celle des 15-24 ans.



### Nationalités

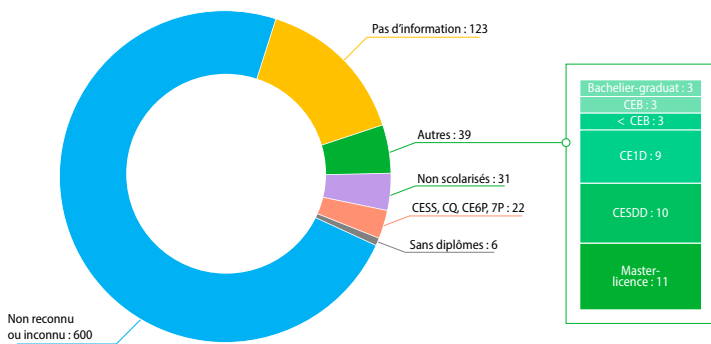
Ce sont toujours les personnes non-européennes qui sont le plus accompagnées par les services de première ligne, elles représentent 90,5% du public accueilli par les trois services (2018 : 91%, 2017 : 85,6%). La proportion de personnes réfugiées reconnues dans ce groupe non-européens reste la même par rapport à 2018 (2019 : 24,8%, 2018 : 25%, 2017 : 20%). Les Belges représentent 3,8% des personnes reçues, et les autres Européens 5,5% des 821 personnes.





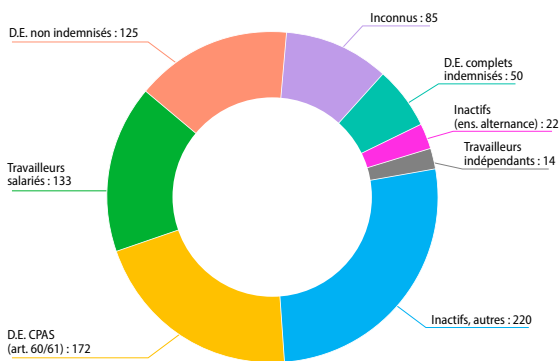
### Top nationalités

Peu de changement par rapport à 2018, qui comprenait également ces trois nationalités dans le top 5. Se confirme ici le fait que la réouverture du centre le Refuge de Mouscron, qui accueille jusqu'à 950 personnes pourtant, n'a pas encore eu d'influence sur les chiffres en 2019.



### Diplômes

Une triste constante: une large majorité de personnes pour qui le diplôme est inconnu ou reste non reconnu, 73% en 2019 (2018: 86%; 2017: 68%). Le combat de l'équivalence de diplôme est loin d'être terminé... Le nombre de personnes non scolarisées a plus que doublé même s'il reste faible (2019: 3,8%; 2018: 1,5%), à différencier du nombre de personnes sans diplôme mais qui sont alphabétisées (2019: 0,7%; 2018: 3,2%).



### Statuts professionnels

En trois ans, la proportion de personnes sans emploi (indemnisées ou pas, en recherche d'emploi ou pas) est constante, à savoir plus ou moins 70%. Peu de changement également entre 2019 et 2018 en ce qui concerne le nombre de travailleurs salariés reçus (2019: 16,2%; 2018: 15,6%), par contre le nombre de travailleurs indépendants accompagnés fait plus que doubler même si ces personnes restent minoritairement accompagnées au Ce.R.A.I.C. (2019: 1,7%; 2018: 0,82%).

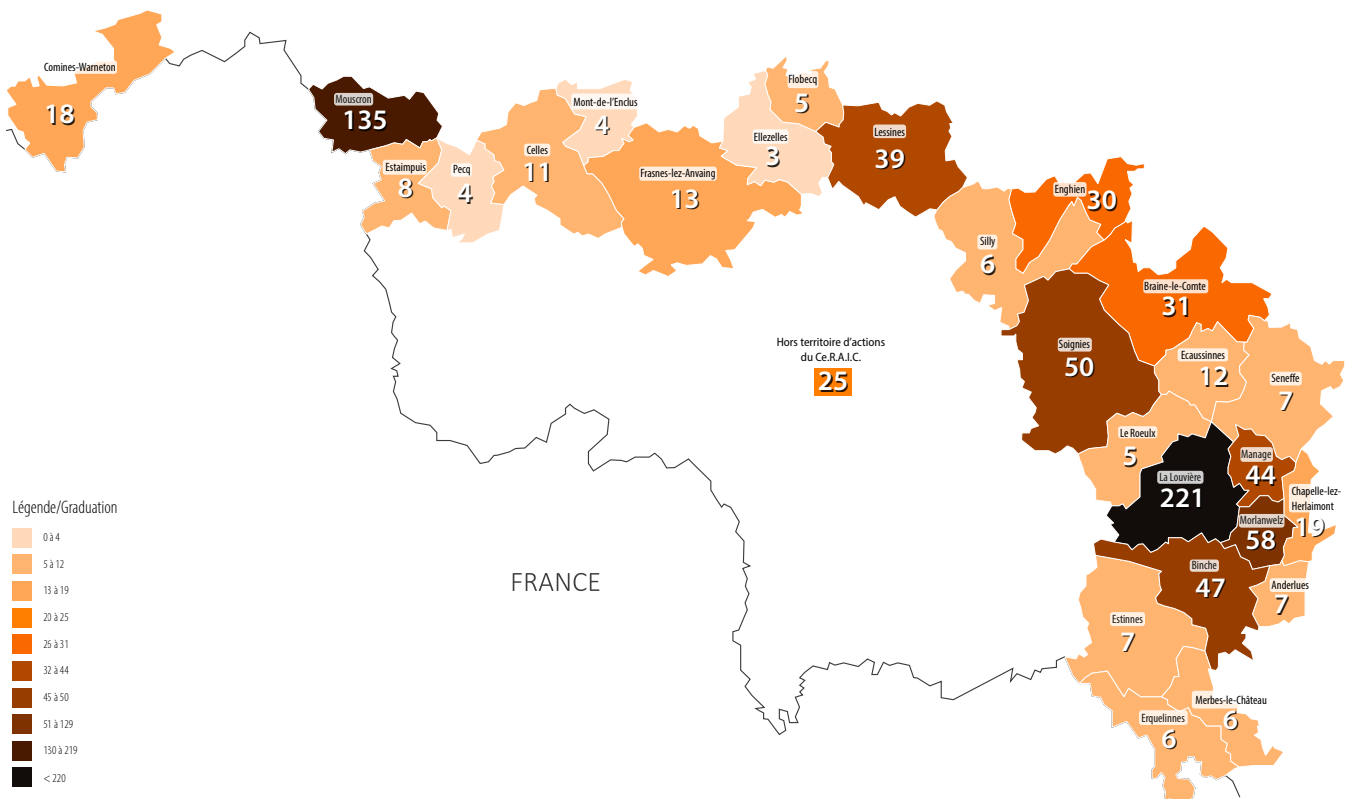
### Commune de référence

Une bonne nouvelle : les chiffres se répartissent de mieux en mieux sur l'ensemble des 26 communes du territoire du Ce.R.A.I.C., avec une nette augmentation, notamment, pour les communes de Comines-Warneton, Soignies, Écaussinnes et Morlanwelz.

Quant à La Louvière, le « pôle urbain » du territoire du Ce.R.A.I.C., les chiffres sont en diminution : 26,9% en 2019 (2018 : 34,2% ; 2017 : 38,7%).

Le public mouscronnois accompagné par les services reste stable : 16,4% en 2019 (2018 : 17,8% ; 2017 : 15,7%. Le travail de sensibilisation porte ses fruits ; La Louvière, quant à elle, n'est plus à sensibiliser. La surcharge du travail de son service population étrangère est une des raisons de ce manque d'orientation.

L'accompagnement de personnes hors territoire se poursuit par le service social, spécialisé en droits des étrangers.



## Chiffres du secteur FIS (formation, information, sensibilisation)

Thème	Nbr d'heures de formation	Total participants	Sessions
<b>Formations à destination des professionnels</b>			
Rendre son projet (ILI) plus interculturel	7 h 30	6	
Formation « initiation à l'interculturalité »	22 h 30	39	4
Suivi de formation « promouvoir la diversité »	4 h 00	7	
Formation de base en droit des étrangers	36 h 30	23	2
Formation de formateurs de formateurs en citoyenneté (FOFO)	82 h 30	32	2
Suivi FOFO	18 h 30	45	3
Formation Mallette Lire et Écrire (vivre ensemble)	7 h 30	11	
La parentalité en contexte interculturel	7 h 00	20	
Formation à l'outil « diversité »	15 h 00	27	2
<b>Formations à destination des associations de migrants</b>			
Le Monde de l'ASBL	7 h 30	50	4
<b>Formations à destination du public migrant</b>			
Apprentissage du permis de conduire	80 h 00	35	2
<b>Informations à destination d'un public migrant</b>			
Présentation du Parcours d'intégration	16 h 30	126	7
Législations relatives aux droits des étrangers	15 h 30	61	5
<b>Projets spécifiques</b>			
« 7 milliards de regards », biblio Hainaut	15 h 00	21	4
L'impact du monde syndical sur les migrations	2 h 00	19	
Les Journées de l'antiracisme	7 h 30	89	
Présentation du Baromètre de l'Enseignement	5 h 00	82	
<b>Actions de sensibilisation</b>			
T'y crois? T'y crois pas? Parlons-en!	12 h 00	141	4
Spectacle et débat tout public	9 h 00	297	3
Animations jeunes ado « Consultation populaire »	12 h 00	402	6
Animations enfants ékla, CAC, 7 milliards	10 h 00	161	5
Stands animés tout public/rencontres professionnels	28 h 00	291	7
<b>Totaux</b>	<b>421 h 00</b>	<b>1985</b>	<b>67</b>

## Chiffres du secteur Vie associative

### Initiatives locales d'intégration

Les Initiatives Locales d'Intégration (ILI) sont des ASBL, pouvoirs locaux, fondations, établissements d'utilité publique et associations internationales sans but lucratif, qui réalisent une ou plusieurs actions en faveur de l'intégration des personnes étrangères.

La Wallonie soutient financièrement ces initiatives qui développent une méthodologie et une pédagogie adaptées. Pour bénéficier de ce soutien trois possibilités s'offrent aux associations :

- *L'agrément* : développer au moins une des missions prévues dans le décret depuis minimum 3 ans ;
- *La subvention bisannuelle liée à un appel à projets* : soutient les actions visant à offrir aux personnes étrangères les outils favorisant leur intégration pleine et entière dans la société, et plus particulièrement par un renforcement de l'axe relatif à l'apprentissage du français langue étrangère et la formation à la citoyenneté ;
- *La subvention facultative* : une subvention hors cadre d'un appel à projets pour des actions ponctuelles.

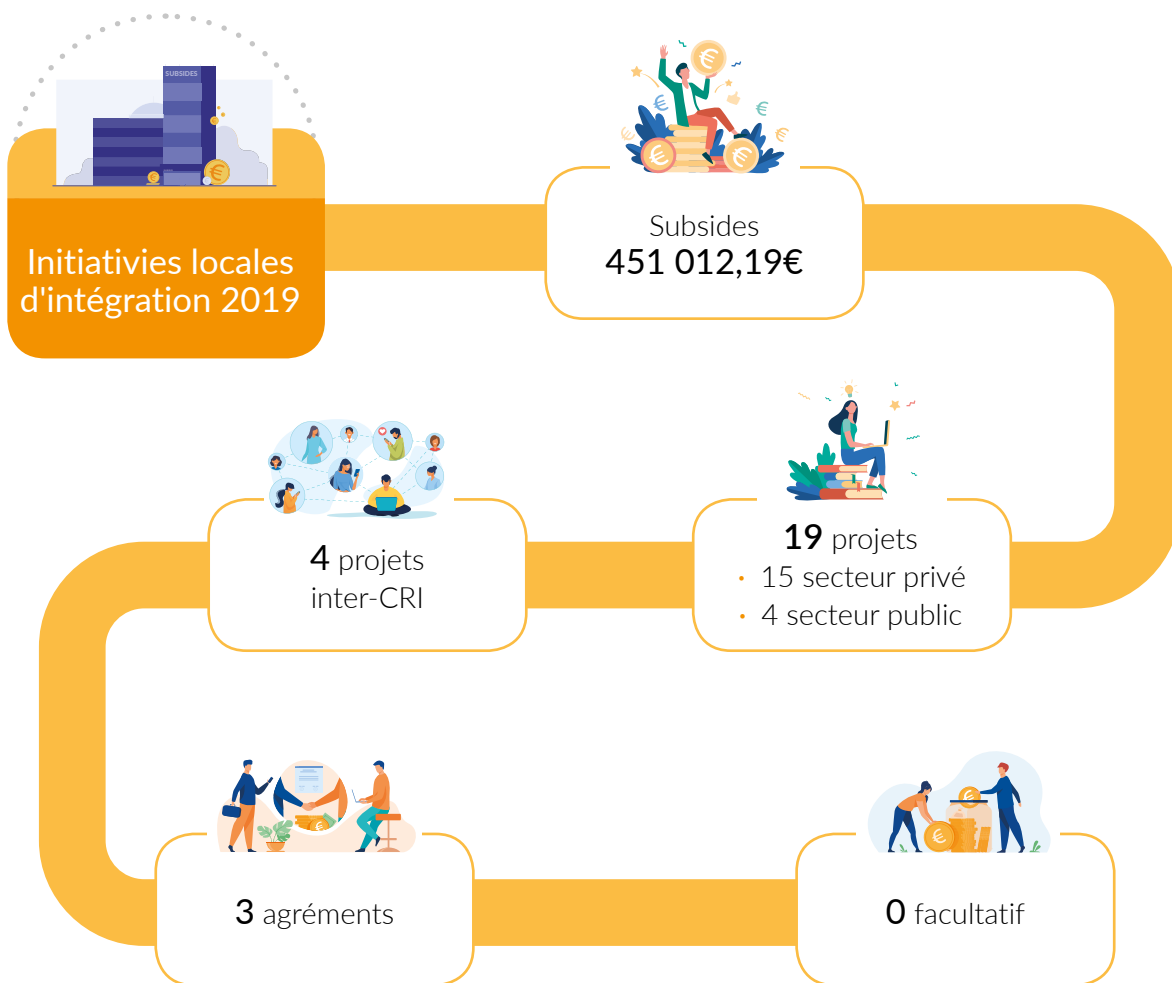
Chaque année, de nouvelles associations reçoivent un agrément par la Wallonie. Nous comptons trois associations qui bénéficient d'un agrément et deux autres sont en cours d'obtention. L'appel à projet bisannuelle ayant eu lieu en 2019, cette année fut consacrée à l'écriture des projets ainsi qu'au suivi et à la valorisation de ceux-ci. Quant aux subventions facultatives, nous avons systématisé avec la Wallonie la possibilité d'être informés des projets retenus au moins deux fois par an.

Ci-dessous, en image, les informations sur les suivis des associations pour lesquelles un accompagnement a été proposé, il va de soi, que le travail ne se limite pas aux seules associations qui bénéficient des moyens de la Wallonie par le biais des fonds ILI, l'accompagnement est aussi proposé pour tous les appels à projets PCI, fondation Roi Baudouin, Forem, le fonds Houtman, le Zonta Club de Mons ou encore la Loterie nationale,...

Les associations ethnoculturelles, très présentes sur notre territoire d'action, nous sollicitent beaucoup plus pour la création d'ASBL, la modification et mise en conformité des statuts mais également pour la mise en place de leur projet associatif.

Les domaines d'action sont multiples et leurs demandes auprès du Ce.R.A.I.C. le sont tout autant. Certaines souhaitent être simplement mises sur les rails, d'autres demandent un suivi pas à pas, certaines souhaitent un accompagnement individuel, d'autres participent plus volontiers à des séances collectives.

## SUIVIS DES ASSOCIATIONS



# Conclusion

## **Garder la motivation pour poursuivre inlassablement nos missions et rester solidaires**

Dans la vie d'un Centre régional d'intégration, on ne peut pas tout prévoir, nous ne pouvons qu'anticiper certains scénarios, des solutions adaptées pour vivre la réalité de manière plus sereine. Nous savons que sans les partenaires, la mise en œuvre de la politique publique serait impossible, une partie de notre travail consiste à trouver un juste milieu pour concilier les points de vue, les pratiques différentes, il faut l'avouer : ce travail est souvent complexe, voire compliqué. Au final, il s'agit d'offrir aux personnes étrangères ou d'origine étrangère les services adaptés pour répondre à leurs besoins. La qualité des services offerts par les travailleurs du Ce.R.A.I.C. réside dans leur adaptabilité, leur capacité de remise en question et leur sens du « service rendu ».

## **Informier, former, sensibiliser sont nos leitmotivs pour espérer faire changer les mentalités...**

Nous pourrions chercher les causes, les origines du racisme et « désigner les fautifs » : le capitalisme industriel européen, la gestion néolibérale des populations, l'Europe colonialiste, la psyché anthropocentriste des humains,... Plutôt que de refaire l'histoire, informons-nous, formons-nous pour réinventer l'ouverture à l'autre et le vivre-ensemble.

## **Être ancré à notre territoire**

Avant de bercer notre bonne conscience d'illusions angéliques, la première chose à faire est de revenir « au terrain », de revoir nos diagnostics, d'être au plus proche des réalités vécues par les publics afin d'anticiper, de proposer des stratégies d'actions pour encore mieux favoriser l'inclusion sociale des personnes étrangères et d'origine étrangère. Portons autant d'attention à la manière d'atteindre les objectifs, qu'aux objectifs eux-mêmes, pour que l'utopie d'une société différente, plus solidaire, plus soutenable et plus démocratique, puisse se matérialiser et ne pas être qu'une utopie.

Co-construisons ce futur, osons le débat. Entendons les positions extrêmes : osons nous y opposer, dénonçons les opinions et les pratiques inacceptables. Ne renonçons pas à défendre les fondements de notre démocratie (l'école, la justice, les médias,...).

# Perspectives 2020

Dans les actions et retissage des liens avec nos partenaires, les plateformes du Ce.R.A.I.C. vont clarifier leurs missions respectives et communiquer sur les spécificités et objectifs. Le travail en inter-centre s'accroît, avec des partages de pratiques tout en cherchant à garder sa spécificité locale, 2020 sera le moment d'évaluer ce dispositif.

Les actions « FIS » 2020 vont dans la continuité pour ce qui est des actions en lien avec l'interculturalité, tant auprès des professionnels, tous secteurs confondus, que des personnes étrangères et du tout public. Avec pour particularité une attention sur deux thématiques ; l'apprentissage du français, sous toutes ses formes (formation de formateurs, présentations d'outils de positionnement, découverte de sites,...) et la lutte contre les violences. Sur ce thème un sous-groupe de travail se penchera sur les violences intra-familiales, sur les violences carcérales et les violences liées aux conflits et ses conséquences.

Le Ce.R.A.I.C. participe à diverses actions collectives, qu'elles soient d'initiatives associatives, publiques ou citoyennes, en 2020, le Ce.R.A.I.C. va rayonner sur la Wallonie en partenariat avec le Réseau Wallon de lutte contre la pauvreté et d'autres CRI, grâce au projet « Tous les Sans ». Les inégalités ne cessent de se creuser, sensibiliser et agir pour les réduire, contribue à lutter contre les discriminations.

La première ligne, Parcours/Service social/service ISP, tout en poursuivant leurs activités spécifiques, intensifient leurs collaborations vers plus de clarté dans leurs méthodes d'accompagnement, d'orientation et d'information.

L'année se termine avec une situation qui nous poussera à comprendre et à envisager la mondialisation d'une toute autre manière, et bousculer nos habitudes de travail, et les calendriers, mais ça nous ne le savons pas encore...



# Rapport d'activités 2019

## Ce.R.A.I.C. ASBL

Rue Dieudonné François, 43  
7100 Trivières (La Louvière)

Tél.: 064/23 86 56/Fax: 064/26 52 53

E-mail: [info@ceraic.be](mailto:info@ceraic.be)

Compte bancaire: BE69 8793 7736 0178  
RPM (Mons): 448 445 450



Éditrice responsable: Micheline LIÉBIN (directrice, Ce.R.A.I.C. ASBL) • Juin 2020

Avec le soutien financier de:



Fonds européen d'intégration  
des ressortissants de pays tiers



Wallonie